



Paris, le 13 avril 2017

M. Jean-Marc AMBROSINI  
 Directeur Général Délégué Ressources Humaines de la SNCF  
 2, place aux Etoiles  
 CS 70001  
 93633 La Plaine-Saint-Denis

**Objet : Table ronde sur les risques psychosociaux**

Monsieur Le Directeur,

Le premier trimestre 2017 a été impacté par un nombre exceptionnel de drames : des accidents graves, plusieurs suicides ou tentatives, de nombreux accidents mortels.

A chaque fois, l'organisation de la production, les moyens, les objectifs, et une ambiance favorisant la répression et les pressions managériales, se posent comme des éléments importants du contexte.

Les cheminots sont particulièrement touchés par ces événements, autant par solidarité avec les victimes, que par transposition avec ce qu'ils vivent au quotidien.

L'ambiance dans les collectifs de travail démontre beaucoup d'incertitudes, de mécontentements, de colère, de la démotivation, voire une réelle détresse des agents. Elle est le résultat de la dégradation des conditions de travail, de l'absence de stabilité et d'isolement dans les collectifs de travail, de la dévalorisation du travail, du cloisonnement grandissant de l'organisation du travail par une multiplication des dérives fonctionnelles de la gestion par activité, et d'une absence de visibilité sur la place des cheminots dans les projets de la Direction SNCF.

Certains outils créés par la Direction de l'entreprise (comme l'Éthique, notamment), loin d'améliorer la situation, font l'objet de fortes critiques.

Les Fédérations CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT vous interpellent pour demander l'organisation d'une table ronde nationale sur ces sujets. Elles formulent notamment les demandes suivantes :

- L'arrêt des restructurations en cours pour en examiner la portée sur l'organisation du travail, les moyens disponibles et les conditions de travail des cheminots ;
- Un retour d'expérience sur les EIM et leur utilisation en cas de restructuration ;
- La création d'une instance d'examen de tous les cas de souffrance au travail ;
- Un retour d'expérience sur l'Éthique ;
- Les moyens de fonctionner correctement pour les CHSCT ;

- Un retour d'expérience sur l'application du Statut concernant les sanctions, notamment les révocations et radiations des cadres ;
- Une réelle démarche de mise en œuvre de l'évaluation des risques psychosociaux, conformément aux textes réglementaires et législatifs qui la régissent.

Les Fédérations CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT souhaitent que la table ronde fasse l'objet de réelles négociations afin d'aboutir à des mesures concrètes en vue d'améliorer une situation que nous qualifions d'urgente.

Si tel n'était pas le cas, la Direction SNCF porterait l'entière responsabilité des nouveaux drames et des conséquences qui pourraient en résulter.

**Pour la CGT**

Laurent BRUN

**Pour l'UNSA**

Roger DILLENSEGER

**Pour SUD-Rail**

Eric MEYER

**Pour la CFDT**

Didier AUBERT